

LOGEMENT - HÉBERGEMENT

l'urgence de passer aux actes

Près de cent mille personnes sont sans-abri, des millions sont mal-logées, des centaines de milliers attendent un logement qui ne vient pas.

Cette situation est intolérable. Et il est révoltant de voir que les plus hautes autorités de l'État feignent de découvrir l'ampleur du mal.

De qui se moque-t-on ?

L'émotion et l'exaspération populaires qui se sont exprimées ces derniers jours autour des initiatives des *Enfants de Don Quichotte* ou de *Droit au logement* méritent autre chose que des pirouettes médiatiques. Elles appellent **des réponses sérieuses et durables de la part des pouvoirs publics, du gouvernement et des responsables politiques à tous les niveaux.**

**Le droit au logement opposable !
Allons-y !**

Les gouvernements et les chefs de la droite font comme d'habitude : ils s'apitoient lorsque les médias s'emparent d'un problème et passent à autre chose lorsque les projecteurs s'éteignent. Le Président de la République lui-même, à la télévision, sort de son chapeau "**le droit opposable au logement**". Une mesure réclamée depuis des lustres par de très nombreuses associations. En fait, une telle mesure permettrait à chaque demandeur de logement, à qui on ne donnerait pas satisfaction, de pouvoir défendre son droit devant un tribunal.

On voit bien qu'une telle mesure peut être la meilleure et la pire des choses. La meilleure, si elle contraint à l'action les pouvoirs et les maires qui se dérobaient à leurs obligations en matière de construction de logement sociaux, et la pire si c'est un moyen pour le pouvoir d'échapper à ses obligations en faisant de chaque maire le bouc émissaire de ses propres insuffisances.

**Chacun doit assumer
ses responsabilités !**

Pour toutes les personnes en situation de grande précarité, l'urgence est aujourd'hui de proposer un véritable hébergement et un accompagnement social et médical durable.

Face au **déficit de plus de 600 000 logements sociaux** en France, il faut au plus vite lancer un plan de construction de logements sociaux

accessibles aux revenus de la très grande majorité des Françaises et des Français. Rappelons qu'il y a près de dix millions de pauvres en France en ce début 2007. Précarité, bas salaires, chômage, le libéralisme a multiplié le nombre des personnes en grande difficulté sociale. C'est la responsabilité de **l'État de faire respecter le droit au logement** et de soutenir financièrement tous les projets de construction de logement social.

Pour un grand service public de l'habitat

Plus largement, c'est d'un véritable service public de l'habitat dont la France a besoin, **garantissant le droit au logement pour tous** et toutes, et dont le montant du loyer n'excéderait pas 20 % du revenu de la famille ou de la personne seule, mais aussi le droit à l'énergie, interdisant les expulsions locatives, usant du droit de réquisition des logements vides... Les moyens existent pour répondre à ces exigences de justice et de solidarité. Nous proposons **un effort exceptionnel du budget de l'État à hauteur de 2% du PIB**, par une mobilisation de l'épargne populaire et citoyenne du livret A, par une revalorisation de la participation des employeurs au logement, par la taxation de la spéculation foncière et immobilière, par la participation des grandes entreprises du BTP.

C'est ce courage de véritablement faire bouger les choses qui s'impose aujourd'hui.

**Parti
communiste
français**

MAINTENANT, AUX ACTES !

déclaration de Marie-George Buffet (extraits)

Marie-George Buffet est une des premières à avoir signé la charte des *Enfants de Don Quichotte*.
Après avoir pris acte de l'annonce par le Président de la République de sa décision de soumettre rapidement à l'Assemblée nationale une loi instituant un droit au logement opposable, Marie-George Buffet a fait le commentaire suivant :

“ [...] **Maintenant, aux actes !** Au même moment où l'émissaire du candidat Sarkozy apportait son soutien (à la charte des *Enfants de Don Quichotte*), celui-ci expulsait les SDF du Quai de la Gare. Le département des Hauts de Seine, présidé par ce même Nicolas Sarkozy, compte 17 villes, toutes dirigées par la droite, ne respectant pas la loi des 20 % de logements sociaux et décide la mise en vente de 4 000 logements du parc social afin d'exclure les familles les plus pauvres du département le plus riche.

Je demande un débat des signataires de la Charte, candidats à la présidentielle, lors d'une grande émission télévisée, sur les mesures immédiates qui peuvent être prises en faveur des SDF et du droit au logement, les propositions qu'ils verseront dans la campagne et les moyens qu'ils comptent y affecter.”

Le gouvernement a indiqué qu'il soumettra à l'Assemblée nationale un projet de loi pour créer un droit au logement opposable avant la fin de la session parlementaire.

zénith
19h00

MEETING
23 janvier
Marie-George Buffet
Paris < M° Porte-de-Pantin

Gauche populaire • et antilibérale

